



Réalisation de diagnostics gaz à la relocation dans les logements situés dans un immeuble collectif

Client : **Est Métropole Habitat**

Avis N° : AM-1749-0426

69 - EST METROPOLE HABITAT

Etudes, Maîtrise d'oeuvre, Contrôle



Mise en ligne : 29/11/2017

Marché > (sup.) 90 000 euros

Source : **MarchésOnline**

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Est Métropole Habitat, 53 avenue Paul Krüger, 69100 Villeurbanne

Objet du marché :

Accord cadre mono-attributaire avec émission de bons de commande pour la réalisation de diagnostics gaz à la relocation dans les logements situés dans un immeuble collectif pourvus d'une installation intérieure de gaz de plus de 15 ans.

Critères d'attributions retenus :

Prix : 40% (analysé à partir du détail quantitatif estimatif non contractuel)

Qualité de l'offre 60 % appréciée à partir d'un mémoire technique détaillé à remettre obligatoirement, développant les 3 points suivants :

1°) : Méthodologie adoptée pour la réalisation des prestations et moyens humains et matériels mis en oeuvre afin de garantir les délais (30%).

2°) : Méthodologie adoptée pour la réalisation du suivi du traitement des levées d'anomalies (10%).

3°) : Moyens numériques mis en oeuvre pouvant apporter une plus-value quant à la

centralisation, la fiabilité et l'optimisation des délais liés à livraison des diagnostics (20%).

Type de procédure :

Procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Dans ce cadre, une négociation pourra être engagée avec les candidats mieux-disants, tels qu'ils ressortiront de la première analyse des offres.

L'acheteur se réserve néanmoins la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales.

Cette négociation portera notamment sur les aspects qualitatifs et / ou financiers de l'offre du candidat. Elle pourra se dérouler par phases successives par application des critères d'attribution fixés au présent règlement de la consultation.

La négociation se déroulera soit sous forme écrite par échange de courriels, soit sous forme d'une rencontre dans les locaux d'Est Métropole Habitat.

Dans ce dernier cas, une convocation, par mail, sera adressée aux candidats admis à la négociation leur précisant la date, l'heure, la durée et le lieu de la rencontre.

La ou les personnes en charge de la négociation devra(ont) être en mesure de justifier du pouvoir d'engager la société qu'elle(s) représente(nt).

Attribution du marché : Accord cadre mono-attributaire avec émission de bons de commande :

Sans montant minimum sur la durée de l'accord-cadre

Montant maximum de 104 000 euros HT sur la durée de 24 mois.

Montant maximum de 208 000 euros HT sur la durée maximum potentielle du marché (4 ans, période de reconduction comprise)

Titulaire du marché :

SOCOBAT

Date d'attribution :

16 novembre 2017

Montant du marché ou niveau des offres :

208 000 euro(s) HT

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 dudit code.

- Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois à compter de la date des mesures de publicité.

Date d'envoi du présent avis à la publication :

28/11/2017



Recevoir des
avis similaires

